

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [95] (2007)
Heft: 1516

Rubrik: Dossier
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment sortir de la «bonne mère»: mauvaises mères et parentalité

Les normes sociales qui régissent la bonne maternité ont encore de beaux jours devant elles. *L'émilie* a tenté de les remettre en question en interrogeant quelques figures de mauvaise mère et en faisant intervenir la notion de parentalité - afin de briser ou tout au moins de fissurer le monopole maternel concernant l'éducation des enfants. *Quelques pistes.*

Estelle Pralong

Les représentations et constructions sociales liées à la maternité construisent – parfois en creux – la figure de la «bonne mère», douce, aimante, pure et animée par un instinct maternel inné. La psychanalyse et les recherches en psychologie ont souvent mis l'accent sur le rôle indispensable de la mère et sa responsabilité dans le développement psychique de l'enfant. Dans les années 60, ces notions seront enfin remises en cause par le mouvement féministe qui «s'est intéressé à la maternité du point de vue de la mère; notamment, en mettant en évidence l'ambivalence normale ressentie par celle-ci vis-à-vis de l'enfantement. De nombreux présupposés qui faisaient jusque-là partie intégrante des représentations maternelles ont ainsi été contestés, en particulier la notion que la femme devait s'effacer devant les désirs de l'enfant, qu'elle n'aurait que des sentiments positifs face à la maternité, que la mère serait responsable de tous les maux, travers, et déséquilibres que l'enfant, devenu adulte, aurait développé. La société occidentale a longtemps dépeint la maternité comme l'instrument de l'accomplissement de la femme, la grossesse comme une expérience en tous points positive. (...) Dans les années 70, les théories féministes ont recentré le discours social sur le vécu de la mère, en reconnaissant notamment que la grossesse est une expérience pétrie d'ambivalence: à la fois éprouvante et terrifiante, souvent accompagnée de sentiments d'anxiété et de dépression.»⁽¹⁾

Pourtant, malgré tout, les normes en matière de bonne maternité sont toujours omniprésentes au sein de notre société et traversent la plupart d'entre nous. *L'émilie* a eu envie de tenter de sortir de cette figure de la «bonne mère». Comment? En lançant quelques pistes de réflexion autour des figures de la mauvaise mère. En s'arrêtant – par le biais de la fiction notamment – sur la plus mauvaise d'entre toutes voire l'antithèse de la maternité: la mère infanticide. En outre, s'interroger sur le quotidien des femmes prostituées et mères permet d'adopter un regard plus distancié sur ce binôme perçu comme antinomique: la madone et de la putain. Ce dossier fait aussi appel aux notions de couple égalitaire et de parentalité. En effet, bonne ou mauvaise, la figure de la mère a tendance à prendre beaucoup de place concernant l'éducation



des enfants. Ne voulant pas perpétuer cela, l'équipe de *l'émilie* a recueilli le témoignage d'un couple et a interviewé une sociologue, Laurence Bachmann, sur les avancées et les freins liés à la parentalité.

Il est bien sûr impossible de faire le tour des questions de la maternité et de la parentalité en quelques pages. Les figures du père et la prostitution masculine – entre autres – ne sont pas d'ailleurs évoqués dans ce dossier. Il s'agit simplement d'essayer de remettre en cause quelques solides constructions sociales et d'introduire des regards un peu décalés sur les figures du maternel.

(1) Briana Berg, *L'envers du maternel* in Mères en séries, brochure du Ciné-Club universitaire de Genève.

L'anti-mère ?

Quelques réflexions sur l'infanticide

« Quand j'ai pu parler, je lui ai juste demandé si elle avait des enfants. Elle m'a répondu avec un grand sourire que oui, deux, de onze et quinze ans, puis son sourire s'est figé, ses yeux se sont glacés d'effroi, elle ne l'a pas vu tout de suite, mais moi oui, à qui parlait-elle ainsi d'enfant ? A une meurtrière, à une mère qui tue ? Croit-elle que c'est contagieux, et qu'une mère qui tue n'est pas une mère ? » Mazarine Pingeot, *Le cimetière des poupées*.

Estelle Pralong

Le cimetière des poupées, le dernier livre de Mazarine Pingeot, est le récit d'une femme à la première personne. Elle écrit depuis sa cellule et revient sur ce qui l'a amenée à tuer son enfant. Lors d'une interview radiophonique sur France Culture (1) Mazarine Pingeot s'est exprimée sur le pouvoir de la fiction pour aborder un tel sujet. La fiction permet de se mettre à la place d'une mère infanticide, afin d'essayer de comprendre, de mettre du sens là où il n'y en a pas ou peu. Le cimetière des poupées, c'est aussi l'histoire de la relation sado-masochiste d'un couple qui aboutit à une impasse. Lorsque la femme tombe enceinte d'un troisième enfant – sachant que lui, son mari, n'en veut pas – elle cache sa grossesse puis à la naissance de l'enfant, elle le tue en le congélanter.

« Le froid conserve. La vie ne conserve pas, elle détruit, elle finit par pourrir, la vie, elle transforme, alors j'ai trouvé ce moyen, sûr, respectueux de sa forme, de mon ventre, c'était le moyen de mon amour, c'était mon amour qui a su se passer de la vie. »

Le récit de Mazarine Pingeot pose la question de la toute puissance féminine. Une mère peut donner la vie, mais aussi la reprendre. En un certain sens, il s'agit d'un crime métaphysique qui ne s'inscrit pas dans le social: le bébé n'existe que pour la mère. Un amour tout puissant qui peut tuer, étouffer. L'infanticide est à la fois le crime monstrueux et l'acte transgressif par excellence. Cependant, un tel geste pose aussi la question que toute femme qui veut donner la vie peut se poser de manière plus ou moins consciente: donner la vie, c'est aussi exposer un enfant à la mort. Dans *Le cimetière des poupées*, le couple s'est coupé du monde. Il s'agit d'une relation malade qui mène à une existence qui n'en est pas une. L'acte impensable que commet la protagoniste met fin à cette impasse. Enfin, elle agit, elle fait quelque chose en son propre nom. C'est une vengeance mais qui se retourne contre elle aussi: sa vie est finie. Elle sort d'une chaîne par un acte atroce mais d'un pouvoir incroyable: elle met fin à la vie.

Mazarine Pingeot aborde ce sujet difficile d'une manière à la fois sobre et très fine. Malgré son sujet macabre, il s'agit d'un beau livre qui a le mérite d'aller au-delà de l'émotionnel et du sensationnel qui entourent les affaires d'infanticide.

(1) *Du jour au lendemain*, France Culture, émission du 4 septembre 2007.

L'infanticide en Suisse

Le docteur Beat Horisberg, médecin légiste à l'Institut universitaire de médecine légale de Lausanne, répond aux questions de l'*émilie*. Interview.

Propos recueillis par Estelle Pralong

L'émilie : Les infanticides sont beaucoup moins nombreux aujourd'hui, comment expliquez-vous cette évolution ?

Beat Horisberg : Il est vrai que la littérature spécialisée est unanime sur la diminution des cas d'infanticide. Ils sont désormais exceptionnels en Suisse et constituent un phénomène marginal. En moyenne, il y a deux cas d'infanticides par année. Cette évolution s'explique par de nombreux facteurs mais le plus important d'entre eux réside dans l'évolution de notre société. Les modes de vie ont changé et il n'est désormais plus tabou d'être une mère monoparentale. D'autre part, le soutien aux jeunes mères célibataires est plus important grâce aux organismes et associations qui s'en soucient. Evidemment, la légalisation de l'avortement, la contraception ainsi qu'une meilleure information sur le gynécologique sont parties prenantes de cette baisse importante des infanticides.

L'émilie : Selon vous, qu'est-ce qui peut pousser une femme ou une jeune femme à tuer son nouveau-né ?

B.H. : Les auteures d'infanticide sont souvent des jeunes femmes de moins de 25 ans, non mariées pour la plupart et dont la grossesse n'était pas désirée. Elles sont surprises et font souvent un déni de grossesse. Ces jeunes femmes passent à l'acte juste après l'accouchement, lorsqu'elles sont encore en état puerpéral. Il s'agit d'un changement hormonal important qui influence le psychologique et peut – dans certains cas – faire ressurgir un état dépressif ou psychotique latent. Sur le plan de la médecine légale, lors du décès d'un nouveau-né avec suspicion d'infanticide, il s'agit de déterminer si l'enfant a vécu ou non, combien de temps il a vécu, sa viabilité, son âge, sa maturité et la cause du décès. Il se révèle souvent difficile de déterminer la cause du décès, car on retrouve les corps longtemps après leur mort.

L'émilie : Est-ce que l'infanticide touche davantage les couches défavorisées ?

B.H. : Non, toutes les classes sociales sont touchées. J'ai moi-même eu affaire au cas d'une fille de gynécologue. La jeune femme n'a informé personne et son entourage ne s'est pas rendu compte de sa grossesse. Elle n'a donc pas consulté de médecin. C'est typique de ce genre de situation.

Mère et travailleuse du sexe

Comme les autres femmes, beaucoup de travailleuses du sexe sont mères. Pourtant, au regard de la société, le binôme mère et prostituée est problématique : comment articuler au quotidien la figure de la putain et celle de la bonne mère ? *Entretien avec Joanna Pióro Ferrand, psychothérapeute et assistante sociale à Aspasie, association de défense des droits des travailleuses du sexe.*

Propos recueillis par Estelle Pralong

L'émilie : Peut-être pourriez-vous commencer par essayer de définir la prostitution ?

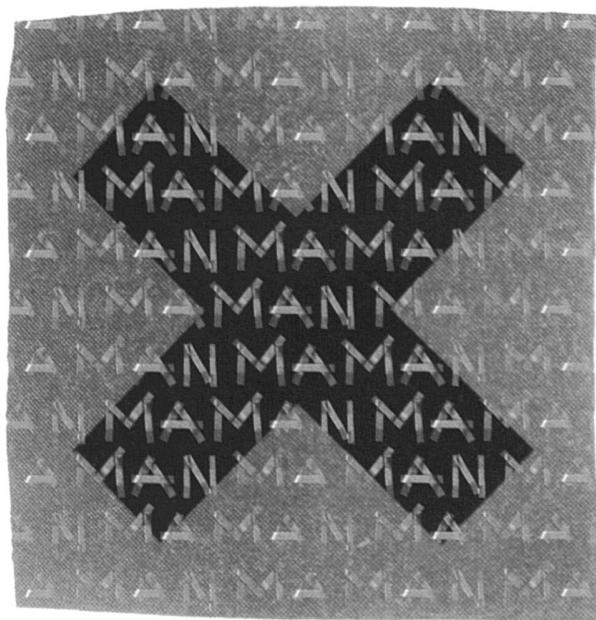
Joanna Pióro Ferrand : Je tiens à préciser que notre regard sur la prostitution est un regard associatif, sociopolitique et psychosocial. La prostitution est difficile à définir. Il s'agit de la conjonction entre le sexe et l'argent, mais pas seulement. J'aime bien faire la différence entre acte public et acte privé. Les travailleuses du sexe rendent public leur travail en s'exposant visuellement dans la rue, par exemple. Elles sont identifiables. Leur offre aux clients potentiels est visible : habillement, annonces, plaquettes sur leur porte, etc. Une femme qui reçoit de l'argent pour du sexe dans le cadre privé – d'un mari, d'un amant – n'est pas pour autant considérée comme une prostituée. La prostitution est une réalité économique, sociale et morale. Elle répond aux lois de l'offre et de la demande. Il s'agit d'un acte commercial où la sexualité est posée comme une marchandise. Plus la prostitution est exercée de manière professionnelle, mieux c'est, car cela implique des droits et des devoirs.

L'émilie : Genève a été le premier canton à adopter un règlement sur la prostitution, comment cela se passe-t-il ?

J.P.F. : La prostitution est un acte légal qui s'inscrit dans un cadre légal. En Suisse, la prostitution est considérée comme une activité indépendante selon la liberté de commerce garantie par la Constitution. A Genève, le règlement en vigueur exige que tout-e travailleur-se du sexe s'enregistre à la police. Aspasie évalue le nombre de prostituées à Genève à environ 2000. Cette évaluation se fait par les contacts que l'association entretient avec les prostituées, notamment avec les clandestines qui ne sont pas enregistrées. Pour avoir le droit d'exercer ce métier, il faut être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C ou d'un permis B de la communauté européenne. Les clandestines sont des sans-papiers, des femmes qui possèdent une autorisation de séjour mais pas le droit de travailler en tant qu'indépendante, et aussi des femmes qui préfèrent exercer dans la clandestinité.

L'émilie : Les travailleuses du sexe sont aussi mères. Sont-elles aidées par les pères ? Et comment s'organisent-elles ?

J.P.F. : Selon mon expérience, la majorité des travailleuses du sexe sont mères, comme la majorité des autres femmes. Être mère est honorable, être prostituée n'est pas honorable. Les travailleuses du sexe qui deviennent maman franchissent une frontière. Dès lors, elles entrent dans le secret : là où elles apparaissent comme mère, elles ne peuvent pas être une prostituée. Dans le cadre de la famille et de l'école, la travailleuse du sexe ment ou se tait. Elle s'isole. Quant aux pères, parfois ils sont absents, ou alors elles vivent avec. Cependant, vivre en couple est rendu encore plus difficile par la condamnation sociale de la prostitution. Pour un homme, dire que sa femme et la mère de ses enfants est une prostituée, n'est pas simple. En ce qui concerne la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, elle ne diffère pas de celle des autres mères. Les travailleuses du sexe peuvent avoir des horaires de bureau qui leur permettent d'amener et d'aller chercher leurs enfants à l'école. Ou alors, comme les infirmières par exemple, elles peuvent travailler de nuit et être disponibles pour leurs enfants la journée.



L'émilie : Une prostituée peut-elle parler de son travail à ses enfants ?

J.P.F. : En tant que permanente à Aspasie, je suis souvent confrontée au besoin des travailleuses du sexe de réfléchir sur comment parler de la prostitution à son enfant. Ces questions apparaissent lors que les enfants grandissent. Comment déjouer la condamnation morale de la prostitution, comme protéger son enfant, comment se protéger soi-même ? Comment faire le pont entre le statut de mère et celui de travailleuse du sexe ? Celle-ci ne peut pas amener ses enfants sur son lieu de travail. Elle doit s'inventer un autre métier. Une femme me disait dernièrement : « Je ne veux pas que mon enfant sache que je suis une pute. Si à l'école on le traite de fils de pute, il ne pourra plus se défendre. » Il y a aussi les mères qui envoient leurs enfants dans des écoles privées éloignées. Elles veulent ainsi protéger leurs enfants et ne pas les mêler à des situations difficiles. Les travailleuses du sexe ont aussi peur que leurs enfants souffrent et se dévalorisent. Elles craignent aussi énormément que leurs propres enfants les rejettent. Parler de son activité à ses enfants reste une affaire très complexe pour les travailleuses du sexe. Rejet de la mère de la part des enfants plus grands. Isolement de l'enfant rejeté par les autres enfants. Les mères en sortent blessées.

L'émilie : Les mères prostituées courrent-elles davantage le risque de perdre la garde de leurs enfants ?

J.P.F. : Non, en tout pas à Genève. En cas de divorce ou d'arrestation, les rapports de la Tutelle générale ou de la Protection de la jeunesse sont déterminants en ce qui concerne la parentalité. Ma connaissance de ces institutions me permet d'affirmer que d'une manière générale, la prostitution n'est pas un critère déterminant concernant la garde des enfants. Mais peut-être est-ce parce que Genève est confrontée à la prostitution de manière visible. Cet état de fait diminue l'ignorance qui se révèle souvent préjudiciable.

L'émilie : Le stigmate de la putain peut atteindre toute femme.

J.P.F. : Toute femme peut se faire traiter de putain. Toute femme peut être prostituée ! Il y a des femmes qui s'en défendent très fortement. Je suis tentée de dire que si le regard qu'elles posent sur elles-mêmes est valorisant, elles parviennent à transmettre une bonne image d'elle-même. Ce n'est pas la prostitution qui pose problème, mais plutôt la manière dont elle est perçue et vécue. Une travailleuse du sexe ne peut pas parler tranquillement de son travail. L'une d'entre elles me confiait qu'elle préférait ne pas avoir de copines : « Elles veulent tout savoir et quant elles savent, elles veulent que je quitte la prostitution ! »

L'association Aspasie

Amal Safi

Aspasie est une association qui défend les personnes travaillant dans les métiers du sexe. Elle intervient dans les cabarets, les bars, les salons, notamment, accompagnée d'une équipe composée d'une assistante sociale, d'une infirmière et de médiatrices culturelles. L'association effectue également un travail de rue, l'équipe des permanent-e-s d'Aspasie a différents contacts dans les quartiers chauds de la ville de Genève. Enfin, les activités d'Aspasie consistent également en des actions de prévention et de réduction de risques liés à la pratique de la prostitution et à la consommation de drogues. Collaborant avec l'équipe du Première Ligne Groupe Sida Genève (GSG), ces organismes unissent leurs compétences pour mettre en place le bus « Boulevards », mettant à disposition du matériel (préservatifs, lubrifiants, lingettes intimes), avec un programme d'échange de seringues pour les consommatrices de drogues. L'association propose également un accompagnement, une orientation pour celles et ceux qui le désirent. Le soutien psychologique et social est réalisé au travers d'entretiens individuels ou collectifs. Les entretiens peuvent se dérouler en plusieurs langues et avoir lieu dans les locaux d'Aspasie ou dans tout autre endroit. L'accompagnement permet d'assurer le lien avec d'autres instances administratives, sociales, juridiques et de la santé. Aspasie oriente aussi les personnes en difficulté vers les structures existantes et développe un partenariat avec les personnes se prostituant.

ASPASIE

36, rue de Monthoux, 1201 Genève
Permanence d'accueil sans rendez-vous:
Lundi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
Tél.: 022/732 68 28
Fax: 022/731 02 46
aspasie@aspasie.ch
www.aspasie.ch

Entre «coup de main» et partage réel des tâches, le rôle du père

Et les pères alors, vont-ils parfois au-delà d'une aide quelque peu accessoire ? Rencontre avec Erika, éducatrice, et Lionel, enseignant dans le spécialisé. Ce couple dans la trentaine a donné naissance à une fille et la vie de la petite famille s'organise selon un partage égalitaire des tâches : modèle tendance ou exception ? *Témoignage.*

Propos recueillis par Corinne Taddeo

L'émilie : Comment a été prise la décision de faire un enfant ?

Erika et Lionel : L'envie d'un enfant est venue en chacun de nous au même moment. On avait besoin de «passer à autre chose» dans notre vie et dans notre relation. J'ai toujours pensé que je serais mère, c'est un désir très fort. Nous travaillons les deux dans le domaine éducatif. La présence d'enfants dans notre vie est évidente. Ça n'a pas été facile d'être enceinte et je n'étais pas du tout préparée à cela. C'est vrai, ajoute Lionel, cette période était difficile, mais j'étais confiant. Je savais qu'on trouverait une solution et qu'on aurait un enfant.

L'émilie : Comment avez-vous vécu l'accession à la parentalité ?

E. et L. : Devenir père, quand on y pense avant l'accouchement, on pense à des représentations de pères, à des responsabilités inconnues qui vont nous tomber dessus. Et puis, il y a le choc de voir l'enfant et on endosse alors son rôle. Si l'on considère que l'identité est la somme des appartenances, on appartient d'un coup à un nouveau «groupe», à celui des pères. On ne change pas, et en même temps, on change fondamentalement. Un nouveau processus se met en branle qui concerne son rôle de parent auprès de l'enfant. On se dit qu'un jour on va «réaliser» qu'on est devenu père. En ce qui me concerne, cela n'a pas été le cas. C'est plutôt une série de chocs ponctuels, je regarde mon enfant et je me dis : «C'est ma fille, je suis son père». Finalement, on entre assez peu dans les représentations qui précédait la naissance et cela permet une immense liberté. On fait ce qu'on veut, on peut être le père qu'on veut.

Devenir mère, c'est faire une rencontre. Un enfant, c'est une nouvelle personne à qui tu fais une place dans ta vie. C'est ça le choc pour moi, c'est de te retrouver à table le matin avec une personne en face de toi, qui t'est très proche, et en même temps différente. Cela a changé mon rapport à la vie, au temps. Je suis devenue plus enracinée dans le présent et j'ai davantage les pieds sur terre.

L'émilie : La plupart du temps, même dans les couples égalitaires, la venue d'un enfant et la charge de travail que cela implique ont pour conséquence un retour à une répartition des tâches plus traditionnelle. Qu'en a-t-il été pour vous ?

E. et L. : Ce que nous faisons avec notre fille est totalement différent de ce que nos parents ont fait avec chacun de nous. Les parents de Lionel, plutôt conventionnels – mère au foyer, père qui travaille – et ceux d'Erika, pas du tout représentatifs d'une répartition traditionnelle des rôles, le voient bien et ils sont contents pour nous. Après la naissance, la répartition s'est faite un peu selon nos talents personnels, il n'y a pas eu réellement de dis-

cussion et les choses se sont faites naturellement. La répartition ne correspond pas vraiment aux stéréotypes de genre.

La principale difficulté a été l'asymétrie entre le congé-paternité et le congé maternité (5 jours contre 5 mois). Nous n'avions pas anticipé cette différence. Le fait de s'occuper à la fois du bébé et de la maison est très fatigant. Et c'est vrai que ce n'est pas toujours évident d'expliquer à celui qui rentre d'une journée de travail qu'il y a encore des choses à faire. Cette incompréhension a été source de beaucoup de tensions qui se sont atténuées à la fin du congé-maternité. Dès qu'Erika a repris le travail, le partage – qui préexistait dans le couple – a pu de nouveau se mettre en place.

La répartition genrée est renforcée, voire imposée, par cette asymétrie entre les congés. C'était quelque chose de temporaire et d'extérieur à notre fonctionnement. Mais, c'est évident, que si une dynamique de partage des tâches n'est pas déjà en place, celle qui s'impose durant cette période à toutes les chances d'être maintenue par la suite.

L'émilie : Pensez-vous être une exception ou plutôt un modèle tendance ?

E. et L. : Nous avons peu de contacts avec d'autres parents. Lorsque notre fille allait encore à la crèche, il y avait autant de pères que de mères. En fait, ce qui est prépondérant, c'est lorsque les deux parents travaillent. Dans ce cas, il y a une alternance qui se met en place. A l'école obligatoire, dont les horaires sont peu flexibles, la situation change et il y a moins de papas. Et, par exemple, quand ma fille était plus petite et que je m'en occupais seul, je devais la changer. Je n'avais pas alors d'autre choix que d'aller dans les toilettes-femmes car il n'y a pas de table à langer chez les hommes. Ikea est une exception, mais c'est vrai que l'égalité est très développée en Suède. La différenciation est souvent due à l'environnement. La plupart de nos amis fonctionnent comme nous, nous envisageons la parentalité un peu de la même manière. C'est un partage, pas seulement des tâches, mais de l'ensemble des activités associées au fait d'avoir un enfant. Certains, néanmoins, sont plus traditionnels.

Ce n'est pas une chose qu'on a déterminée au départ. Le partage réel qui existe chez nous, ce choix d'égalité dans les faits, s'est fait de manière fluide. Il n'y a pas vraiment de fixation du rôle du père et du rôle de la mère. Ces rôles ne sont pas statiques. Ils évoluent constamment et nous avec. Que la société change, ce n'est pas nouveau. Il est évident qu'il s'agit d'une évolution historique. Mais ce changement n'est pas fini : la réelle nouveauté est dans l'augmentation du nombre de personnes qui se situent en dehors des rôles prédéfinis ainsi que dans la visibilité de cette parentalité partagée.

L'implication des hommes dans la sphère domestique, mirage ou réalité ?

Certes, aujourd'hui les hommes s'impliquent plus dans les tâches domestiques et l'éducation de leur-s enfant-s. Cependant, il semblerait que cette implication ne dépasse pas le statut d'aide.

L'émilie a rencontré Laurence Bachmann, sociologue à l'Université de Genève, qui apporte son éclairage sur les avancées et les freins d'une répartition équitable des tâches et d'une parentalité partagée. *Interview.*

Propos recueillis par Lorraine Odier

L'émilie : On parle de plus en plus de l'implication des pères dans le soin des enfants, que constate-t-on au niveau des pratiques dans les familles ?

Laurence Bachmann : Aujourd'hui, les recherches sur la répartition du travail domestique montrent que les femmes en sont toujours responsables et qu'elles en font beaucoup plus que les hommes. La participation des hommes conserve ce statut d'aide. Par ailleurs, on constate également que l'entrée des hommes dans le domestique se fait généralement par des tâches socialement valorisées, visibles et agréables. Typiquement : promener les enfants au parc ou encore faire la cuisine lorsqu'il y a des invités. Par contre, les tâches rébarbatives continuent d'être assumées par les femmes au quotidien. Si l'on parle plus des hommes, c'est parce que la contribution d'un homme dans la sphère domestique est beaucoup plus visible et perçue comme extraordinaire. Un homme qui agit dans le domestique devient un super-héros. Alors que les femmes, elles, sont associées à cet univers. Leur travail semble aller de soi.

Il faut encore relever que si les pères « progressistes » s'impliquent avec leur premier enfant, ils semblent se lasser à l'arrivée du deuxième enfant. Comme si une fois passé l'effet « découverte » du premier enfant, ils se rendaient compte des avantages du statut d'homme et revenaient alors à un rôle plus traditionnel.

L'émilie : La réalité du marché du travail nous aide-t-elle à comprendre ce revirement ?

L.B. : Pour comprendre les dynamiques familiales, il est très important de comprendre ce qui se passe au niveau des politiques sociales et du marché du travail. En l'occurrence les professions masculines sont des professions dans lesquelles le temps partiel est très peu valorisé. En favorisant le temps plein pour les hommes et le temps partiel pour les femmes, le marché du travail encourage une répartition inégalitaire du travail domestique.

L'émilie : Constate-t-on des différences concernant la répartition des tâches en fonction des milieux sociaux ?

L.B. : On constate une inégalité du partage des tâches domestiques dans tous les milieux sociaux. Cependant, dans les milieux sociaux dotés culturellement, la norme égalitaire est plus

fortement valorisée et les formes ostensibles de la domination masculine sont moins tolérées. Les hommes de ces milieux ont une certaine pression à se montrer progressistes et favorables à l'émancipation de leur amie ainsi qu'à dissimuler leurs priviléges. Concrètement, c'est le cas de l'homme qui prendra l'initiative de faire le repas lors d'une soirée entre ami-e-s.



Laurence Bachmann vient de terminer sa thèse de doctorat sur l'argent dans le couple et fait partie du comité de rédaction de la revue Nouvelles Questions Féministes.

L'émilie : Comment faut-il interpréter ces pratiques ?

L.B. : D'une part, il s'agit de prendre au sérieux l'implication des hommes dans la sphère domestique et de la considérer en tant que telle, sans cynisme. D'autre part, il faut situer leurs contributions dans les statistiques de l'Office Fédéral de la Statistique : il s'agit de petites tâches, effectuées ponctuellement. Les hommes préservent encore leurs priviléges dans la famille. Dans les milieux progressistes, la domination masculine prend de nouvelles formes, plus discrètes. L'émancipation des femmes de ces milieux se fait généralement sur le dos des femmes des pays pauvres engagées pour faire le travail domestique. Ce travail est alors encore plus dévalorisé.

L'émilie : Vous venez de finir votre thèse sur l'argent dans le couple, que pouvez-vous nous en dire ?

L.B. : Les hommes conservent une position dominante en ce qui concerne l'argent dans le couple : tendanciellement, ils gagnent plus d'argent que leur conjointe et contrôlent l'argent du ménage. Dans ma recherche, je constate que les femmes investissent leur argent en lien avec l'idéal démocratique d'égalité et d'autonomie. Ces préoccupations, héritées du féminisme, elles les manifestent à travers leur usage de l'argent. C'est comme si la militante féministe des années 1970 qui exprimait sa colère et son indignation dans l'espace public était retournée dans son foyer pour militer avec elle-même, pour faire un travail sur soi en matière d'idéal démocratique : « Je ne dépendrai pas de toi financièrement ! Tu ne m'assigneras pas au travail domestique ! Tu ne me contrôleras pas ! », se dit-elle en s'imaginant s'adresser à son partenaire. La lutte existe, elle est bien présente, mais elle s'effectue de manière individuelle et silencieuse, sans le soutien de la critique féministe. Cette lutte est par ailleurs rarement reconnue par le partenaire.